



**COMMUNE  
D'EPIAS-RHUS**

Date de convocation :

01/04/2025

Date d'affichage :

01/04/2025

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 10

VOTANTS : 15

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 095-219502135-20250407-D102025-DE



**OBJET :**

Demande de subvention auprès du  
**Conseil Départemental du Val d'Oise**  
au titre du dispositif  
**« patrimoine historique communal »**,  
dans le cadre de travaux URGENTS de la toiture de l'Eglise Notre Dame d'Epias-Rhus

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission en préfecture, le :  
et de la publication le :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10/2025**

*L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Silvia DURAND, Véronique PARENT, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux*

*Absents représentés : ANNEQUIN Carine pouvoir à NORIS Angelo, SCHMUTZ Christian pouvoir à LOIZEAU Dominique, Eric CATHELINAUD pouvoir à Eric SAUVE, HARDY Elodie pouvoir à VALETTE Emilie, Maëva RESSOUCHES pouvoir à Brigitte FESSY.*

*Absents : néant*

*Le quorum est atteint.*

*Mme Silvia DURAND a été désignée secrétaire de séance,*

Lors des travaux de réparations urgents effectués en février 2025 sur la toiture de l'Eglise Notre Dame d'Epias-Rhus, l'entreprise a constaté la nécessité de nouvelles réparations. De nouvelles fuites affectants considérablement la structure de la toiture du bâtiment ont été mises en avant,

**Vu** les travaux urgents effectués en février 2025 et la constatation de la nécessité de faire de nouvelles réparations sur la toiture de l'Eglise Notre Dame, classée monument historique depuis 1911,

**Vu** le devis présenté,

**Considérant** que le Conseil Départemental du Val d'Oise propose une subvention au titre du dispositif « Patrimoine Historique Communal », à hauteur de 25% du montant HT,

Coût estimatif des travaux urgents :  
33 655,41€ HT - 40 386,49 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **Approuve** les travaux d'urgence à entreprendre sur la toiture de l'Eglise Notre Dame, **Solicite** l'aide du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre du dispositif « patrimoine historique communal », **Dit** qu'une demande de subvention sera également demandée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Conseil Régional d'Ile de France, **S'engage** à régler la part communale et la TVA, **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2025, **S'engage** à ne pas commencer les restaurations avant la notification des subventions, **S'engage** à déposer les demandes d'autorisation de travaux auprès des services d'urbanisme,

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président, Le Maire  
Brahim MOHA

le/la secrétaire de séance  
Silvia DURAND

